

Directions des services départementaux de l'éducation nationale Vie pédagogique premier degré



Du nouveau du côté de l'Éducation Artistique et Culturelle

Le 22/02/2024

Pour vous adresser aux deux conseillères départementales d'Éducation Artistique et Culturelle, nous vous invitons désormais à communiquer par la nouvelle boite fonctionnelle :

• cpeac44@ac-nantes.fr

Les anciennes boites ayant été supprimées.

L'éducation Artistique et Culturelle compte désormais huit domaines :

- Les arts visuels et le patrimoine
- Le cinéma et l'audiovisuel
- Le spectacle vivant : danse, théâtre, cirque
- · L'éducation aux médias Le livre et la lecture
- La musique
- La culture scientifique, technique et industrielle
- L'histoire et la mémoire

La démarche d'enseignement reste identique et s'appuie sur les trois piliers que sont la rencontre, la connaissance et la pratique.



Une application qui vous permet tout au long de l'année de recenser vos projets d'Éducation Artistique et Culturelle. Reliée à Onde, vous pourrez suivre et imprimer le PEAC de chacun de vos élèves. Elle est également conçue pour favoriser la mutualisation des pratiques puisque vous pourrez vous inspirer des projets recensés par vos collègues. Une cartographie des structures et associations culturelles vous permettra de trouver facilement des partenaires. Alors explorez et recensez-vous!

Thématique:

Éducation Artistique et Culturelle

Contact:

cpeac44@ac-nantes.fr cpeac44@ac-nantes.fr

M.A.J. le 22/02/2024

Dans cette rubrique

- Arts plastiques
- Histoire des arts cycle 3
- Éducation musicale, univers sonores
- Parcours d'éducation artistique et culturelle

• Spectacle vivant

Destinataires

. Tous les personnels du premier degré - 44